

Marie-Louise Moreau (éd.)

Sociolinguistique

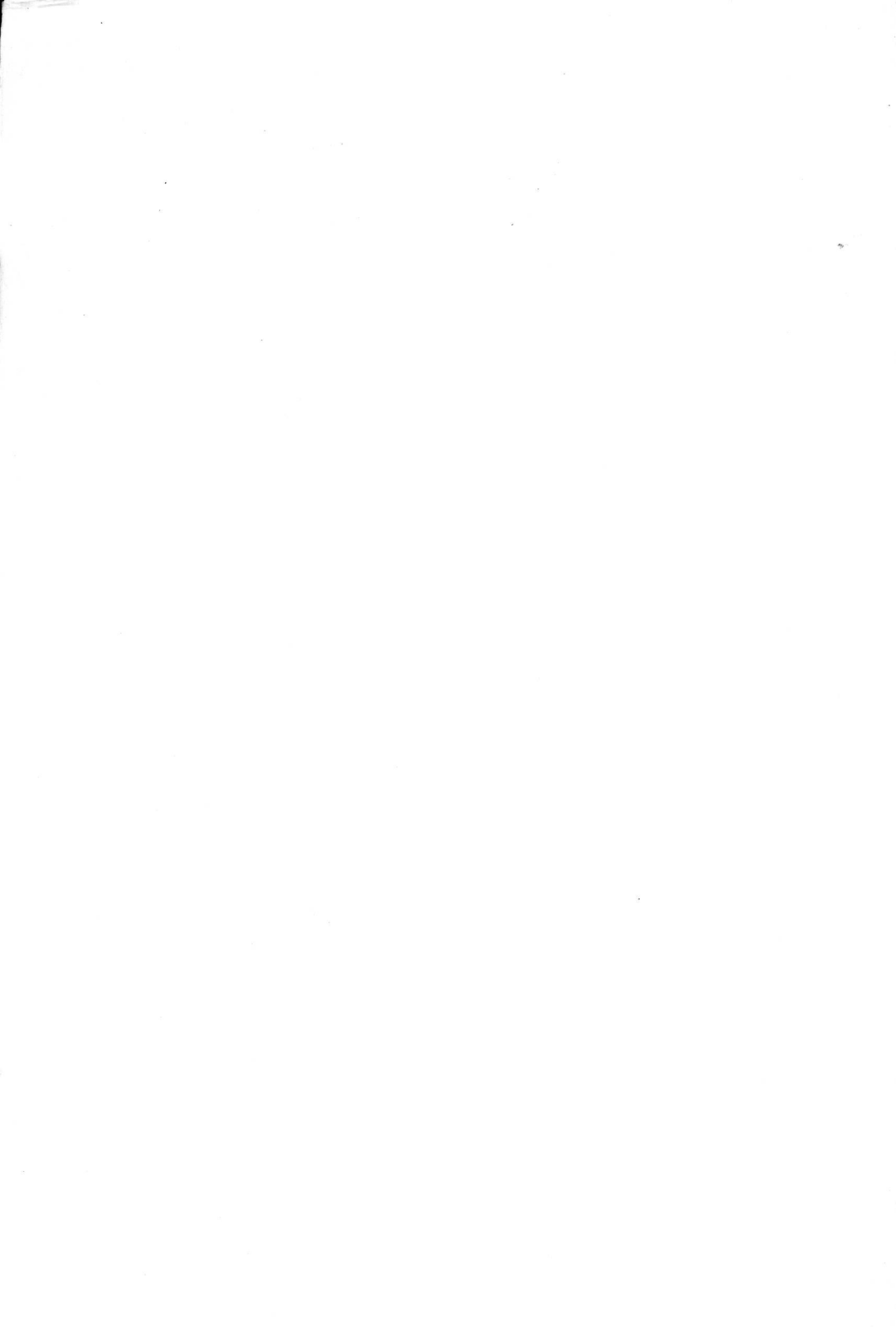
Concepts de base



M A R D A G A

B125
K-6781/04

SOCIOLINGUISTIQUE



Ouvrage coordonné par
Marie-Louise Moreau

Sociolinguistique

Les concepts de base



M A R D A G A

© 1997, Pierre Mardaga, éditeur
Hayen 11 - B-4140 Sprimont
D. 1997-0024-30
I.S.B.N. 2-87009-664-X

Avant-propos

Parmi les différentes disciplines qui se préoccupent de langues et de langage, la sociolinguistique est à l'évidence celle qui a connu le développement le plus régulier et dont les préoccupations ont retenu et retiennent l'attention d'un nombre croissant de chercheurs. Il y a à cela de multiples raisons : intérêt intrinsèque des théories formulées par des personnalités de premier plan, étendue du champ couvert, diversité des thèmes pris en considération, liaison directe des apports scientifiques aux enjeux de la politique linguistique, etc. Il est par ailleurs manifeste que la sociolinguistique a atteint à présent le développement d'une discipline arrivée à sa maturité, disposant d'un corps de connaissances structurées, de méthodes éprouvées d'investigation, d'un stock de concepts et de théories présentant de multiples interrelations et s'organisant en un savoir cohérent.

Le Comité du Réseau *Sociolinguistique et dynamique des langues*, institué par l'Aupelf-Uref en 1993, a souhaité offrir aux scientifiques francophones un ouvrage de base, qui expose les concepts principaux du champ d'une façon accessible aux non-spécialistes. Pour concrétiser le projet, on a fait appel à 38 spécialistes, de Belgique, du Bénin, du Canada, de France, de Maurice, du Niger, du Sénégal, de Suisse et du Zaïre, qui présentent plus de 250 concepts, dans quelque 120 entrées, en réalisant pour chacun la synthèse des apports les plus marquants.

L'entreprise devait surmonter diverses difficultés. La première, liée à la forme retenue pour l'ouvrage, éclaté en autant de rubriques que de notions, devait permettre de saisir combien la matière est structurée, combien les concepts sont liés les uns aux autres, tout en limitant les redondances. On a fait en sorte que chaque notice soit autonome, mais des index et un système de renvois dans le texte suggèrent au lecteur comment approfondir sa première approche.

Il fallait par ailleurs, au-delà des courants de pensée différents, de la diversité des appartenances théoriques, que dans sa globalité, l'ouvrage offre une vision cohérente de la discipline. Toutefois, certaines disparités, notamment terminologiques, n'ont pas été évacuées; il arrive en effet que les concepts cherchent encore leurs frontières ou qu'elles varient selon les auteurs; outre que les fixer aurait induit une uniformité factice, on a préféré, lorsque ce n'était pas dommageable à la compréhension, laisser s'exprimer la personnalité des auteurs et respecter leurs orientations propres.

Bien qu'on conçoive que la science se construise sans tenir compte des frontières, quelle que soit la nationalité ou la langue des chercheurs, et quelle que soit la localisation géographique des terrains étudiés, on espère enfin que cet ouvrage permettra au lecteur d'apprécier la qualité des scientifiques francophones qui travaillent dans le champ, l'importance de leurs apports originaux, dans les travaux empiriques comme dans la réflexion théorique, et la multiplicité de leurs acquis dans la compréhension des situations sociolinguistiques de la francophonie.

Marie-Louise Moreau

Pour une bonne utilisation de l'ouvrage

Le signe ° devant un mot indique aux lecteurs que la notion fait l'objet d'une entrée dans l'ouvrage. Le système est susceptible toutefois d'une certaine marge d'interprétation : ainsi, °*ethnie* comme °*ethnicité* et °*ethnique* renvoient à la même entrée *Ethnie*. Le signe ° n'est apposé devant le mot qu'à sa première occurrence dans la notice.

A la fin de l'ouvrage, on trouvera un index des notions, des langues, des situations sociolinguistiques et des auteurs.

Les indications entre crochets, notamment en ce qui concerne les renvois, ont été insérées par la coordinatrice de l'ouvrage, qui en assume la responsabilité.

Liste des contributeurs

Achard Pierre	CNRS, INALF, SLADE
d'Ans André-Marcel	Université de Paris VII
Auger Julie	Université McGill (Montréal)
Balibar Renée	
Baggioni Daniel	Université de Provence
Bauvois Cécile	Université de Mons-Hainaut
Bavoux Claudine	Université de La Réunion
Beniamino Michel	Université de La Réunion
Blanc Michel	Université de Londres
Calvet Louis-Jean	Université de Paris V
Chaudenson Robert	Université de Provence
Diadié Boureima	Université de Niamey
Fioux Paule	Université de la Réunion
Francard Michel	Université catholique de Louvain
Gadet Françoise	Université de Paris X
Gueunier Nicole	Université de Tours
Hamers Josiane F.	Université Laval (Québec)
Harmegnies Bernard	Université de Mons-Hainaut
Houdebine Anne-Marie	Université de Paris V
Juillard Caroline	Université de Paris V
Kasbarian Jean-Michel	Université de Provence
Klinkenberg Jean-Marie	Université de Liège
Knecht Pierre	Université de Neuchâtel
Lafontaine Dominique	Université de Liège
Mackey William F.	Université Laval (Québec)
† Manessy Gabriel	Université de Nice-Sophia Antipolis
Maurais Jacques	Conseil de la langue française (Québec)
Moreau Marie-Louise	Université de Mons-Hainaut
Mufwene Salikoko	Université de Chicago
Pillon Agnès	Université catholique de Louvain
de Robillard Didier	Université de la Réunion
Tchitchi Toussaint Y.	Université nationale du Bénin
Thiam Ndiassé	Université de Dakar
Thibault Pierrette	Université de Montréal
Tirvassen Rada	Mauritius Institute of Education
Valdman Albert	Indiana University
Veltman Calvin	Université du Québec (Montréal)
Wald Paul	CNRS, SLADE

ACCENT

Bernard Harmegnies

Le terme *accent* est utilisé dans deux acceptions différentes, quoiqu'en partie liées.

A. Dans un premier sens, exploité surtout par la phonétique et la phonologie, l'accent est la prépondérance relative donnée par le locuteur à un segment de la chaîne parlée (le plus souvent la voyelle centrale d'une syllabe); il est parfois improprement appelé *accent tonique*, par opposition aux différentes formes de l'accent, entendu dans le second sens.

L'accent dit *positif* procède par accroissement d'attributs prosodiques du segment à accentuer. Selon les langues, soit l'intégralité soit un sous-ensemble des paramètres *intensité* (amplitude), *hauteur* (fréquence fondamentale) et *longueur* (durée) peuvent ainsi contribuer à la mise en relief du segment accentué (ainsi, en français, les trois paramètres sont touchés; en tchèque cependant, où la longueur est un trait distinctif, les syllabes accentuées et inaccentuées ne se distinguent que par l'intensité et la hauteur). Dans le cas de l'accent dit *néгатif*, la proéminence relative du segment accentué est obtenue par neutralisation de certains traits distinctifs des phonèmes non accentués (en italien, par exemple, le système vocalique, qui comporte quatre degrés d'aperture sous l'accent, fusionne les catégories "mi-ouvert" et "mi-fermé" hors l'accent : les distinctions [e]-[ɛ] et [o]-[ɔ] n'apparaissent qu'en syllabe accentuée).

Dans les langues à *accent fixe*, l'accent caractérise toujours la même syllabe. Ainsi, en français, l'accent est systématiquement porté sur la dernière syllabe. L'accent possède alors une fonction démarcative, puisqu'il signale les frontières d'unités. Dans les langues à *accent libre*, la position de l'accent est variable. Sa localisation peut donc être exploitée pour marquer des différences de sens : en italien, par exemple, *ancora* signifie « ancre » ou « encore » selon que l'accent est placé sur la première ou la deuxième syllabe. Cette fonction significative de l'accent ne confère cependant pas à ce dernier le statut phonologique de *trait distinctif*, puisqu'elle ne l'oppose pas à d'autres éléments pouvant être obtenus par commutation paradigmatique, mais bien une *fonction contrastive*, puisqu'elle le définit en relation à d'autres éléments de l'axe syntagmatique.

B. Dans un deuxième sens, plus connu du grand public (mais habituel aussi en sociolinguistique), l'accent est l'ensemble des caractéristiques de prononciation liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur, et dont la perception permet au destinataire d'identifier la provenance du destinataire. Ce concept d'accent est exclusivement attaché

aux aspects phoniques des énoncés, au contraire de notions telles que *variante*, °*dialecte*, °*régiolecte*, °*sociolecte*, etc., qui renvoient également au lexique et à la syntaxe.

On parle généralement d'*accent étranger* lorsque les caractéristiques phoniques de la production dans une langue indiquent que le locuteur pratique une autre langue, le plus souvent sa °langue maternelle ou dominante (ex. : une expression telle que *accent portugais* peut être appliquée par un francophone à un locuteur dont les productions en français suggèrent qu'il a pour langue maternelle le portugais, quelle qu'en soit la variété). La même idée peut s'appliquer à un groupe de langues d'origine philologique commune (ex. : l'«*accent slave*») ou considérées comme telles (ex. : l'«*accent scandinave*»).

Au contraire du concept de °*style de parole*, qui renvoie à une manière de parler résultant essentiellement d'une adaptation du locuteur au contexte de la communication, le concept d'*accent étranger* évoque un mode d'expression stable caractérisant durablement l'émetteur, quelle que soit la situation : le style de parole varie continûment sous l'effet de variables contingentes, alors que l'accent ainsi entendu ne peut être modifié que par apprentissage ou intention délibérée d'imitation ou de déguisement vocal.

Lorsque le concept d'*accent* s'applique à des groupes différenciés par leur appartenance territoriale, celle-ci peut être nationale (ex. : pour les lusophones : *accent du Brésil versus accent du Portugal*), voire régionale (ex. : *accent marseillais versus accent alsacien*) ou même concerner des aires géographiques plus restreintes, telles que villes, villages ou quartiers.

Si la zone géographique impliquée est majoritairement caractérisée par une strate spécifique de population, l'accent peut devenir °*marqueur* d'appartenance sociale (ex. : *accent NAP* : «*Neuilly-Auteuil-Passy*»; *accent «des banlieues»*).

Dans certains cas, l'accent peut relever d'une attitude délibérée de démarcation d'un groupe social, voire politique. Ainsi, sous le Directoire, les muscadins et merveilles — les inc(r)oyables — se singularisaient autant par leur habitus vestimentaire que par leur mode d'expression, qui les amenait notamment à se démarquer de la prononciation dominante en évitant volontairement de réaliser les [R].

L'accent peut ainsi revêtir une fonction *emblématique*, s'il est utilisé à titre de bannière d'un groupe caractérisé par des revendications à

caractère socio-politique (un accent « ouvrier » comme emblème prolétarien, les accents corse, breton ou québécois en tant qu'emblèmes nationalistes, etc.).

On dit faussement d'un locuteur qu'il n'a *pas d'accent* si son accent est celui qui caractérise la variété normée que pratiquent les médias, les classes éduquées et, plus généralement, les communautés nimbées de prestige. Au contraire des autres, cet accent est cependant perçu comme dégagé d'attaches linguistiques ou territoriales, et dès lors, uniquement caractérisé par une fonction d'indexation sociale. Les anglophones appellent ainsi *received pronunciation* la prononciation caractéristique des présentateurs de la BBC (*BBC English*), des tribunaux et de la Cour (*Queen's English*).

La détection de spécificités phoniques inaccoutumées peut aussi conduire l'auditeur à considérer que le locuteur a « un » *accent*, même s'il lui est impossible de l'associer à un groupe quelconque. L'effet de l'accent est alors d'exclure le locuteur d'une classe d'appartenance déterminée — celle de l'auditeur — plutôt que de l'affecter à un ensemble linguistique, géographique ou social déterminé. C'est cette dynamique d'ostracisme qui explique que soit parfois donné à la dysarthrie dite « du patois pseudo-étranger » le nom de *syndrome de l'accent étranger*.

Le risque de confusion entre les deux acceptions du terme est d'autant plus important que le concept d'accent, dans le premier sens, couvre une partie des déterminants acoustiques de l'accent, entendu dans le deuxième sens.

Ainsi, la tendance du locuteur francophone à mettre systématiquement en relief la dernière syllabe du mot peut le faire identifier comme un étranger, lorsqu'il s'exprime dans des langues où la position de la syllabe prédominante varie (des langues à accent libre) : il souligne des unités qui ne devraient pas l'être, parfois même au détriment du sens.

Les corrélats phonétiques de l'accent au second sens du terme ne sont cependant pas limités à ces aspects suprasegmentaux. Les modalités de réalisation des segments eux-mêmes sont également porteuses d'informations. Dans le cas de l'accent étranger, l'auditeur peut, par exemple, détecter, dans les productions du locuteur, des réalisations correspondant à un phonème non attendu (cas de l'Italien qui, en français, réalise [mur] le mot *mur*, ou du francophone qui, en anglais, réalise [t] ou [z] la fricative interdentale dans *the*). Il est fréquent, par ailleurs, que des variantes allophoniques soient associées à des groupes sociolinguistiques déterminés (par exemple, la réalisation palatale, voire vélaire, de /l/ en

espagnol marque une origine catalane). Certaines tendances d'ensemble peuvent également influencer le système phonologique dans son entier (ex. : la palatalisation en français populaire parisien).

GARDE Paul (1968), *L'accent*, Paris : PUF.

LÉON Pierre (1993), *Précis de phonostylistique*, Paris : Nathan.

ACCOMMODATION

Caroline Juillard

La théorie de l'accommodation linguistique a été élaborée à partir des années 70 (cf. H. Giles). Elle découle des recherches en psychologie sociale sur la similarité et l'attraction; ces recherches suggèrent qu'un individu peut amener un autre à l'évaluer plus favorablement quand il réduit les différences qui les séparent. Le processus d'accommodation linguistique opère selon ce principe : la théorie rend compte des changements de °style dans le déroulement des conversations, et prend donc en compte la dimension de la variation interpersonnelle dans l'interaction. Si un locuteur souhaite une interaction gratifiante, il peut trouver un avantage à accommoder son style linguistique (de l'°accent au °choix de code) avec celui de son vis-à-vis. La théorie de l'accommodation est considérée comme la théorie prédominante à l'interface entre langage, communication et psychologie sociale; c'est une théorie essentiellement pluridisciplinaire.

Dans chaque rencontre, les interactants peuvent utiliser leurs connaissances des croyances et des valeurs de leurs partenaires et choisir d'adapter (ou de ne pas adapter) leur langage et leur gestualité au style linguistique et gestuel propre à l'un d'eux, de manière à rendre leur comportement plus (ou moins) acceptable. Il s'agit donc d'explorer, en situations expérimentales ou naturelles, pourquoi certains choisissent un comportement °convergent ou °divergent dans un certain environnement social. C'est ainsi que Giles proposa, dès 1973, le concept de *mobilité accentuelle*, pour interpréter les variations observées par Labov dans les productions de locuteurs placés, expérimentalement, dans différentes situations; pour Giles, ces variations sont moins imputables à la différence de formalité entre situations ou à des degrés différents d'attention portée au langage, qu'à des processus d'accommodation interpersonnelle : l'enquêteur, lui-même récepteur des forces sociolinguistiques, aurait glissé vers des formes linguistiques moins standards [voir *Langue*

standard] lorsque l'entretien °formel était terminé et le témoin observé se serait adapté à celui auquel il s'adressait.

Cette théorie se nourrit de la recherche sur la convergence des accents, le débit de la parole, l'intensité de la voix, la longueur des phrases et des pauses, la latence des réponses, les gestes et les mimiques faciales, la posture.

Au niveau micro-sociolinguistique des hypothèses, des observations et des analyses, l'accommodation est considérée comme un complexe organisé et contextualisé d'alternatives, disponibles aux communicants dans une conversation en face à face. Au niveau macro-sociolinguistique, les stratégies d'accommodation peuvent conduire à un réalignement massif des modèles de choix linguistiques, reliés à une grande diversité de croyances, d'attitudes et de conditions sociostructurelles.

La recherche a exploré les degrés et les modes d'accommodation dans le discours légal, les relations entre patients et médecins ou infirmiers, entre les présentateurs de radio et leur public, à propos également des situations d'apprentissage d'une °langue seconde et d'acculturation dans un environnement inter-°ethnique, ainsi que du changement de langues dans des communautés °bilingues. La compréhension des options relationnelles et des tensions qui se manifestent dans ces diverses situations a donc des implications très pragmatiques (Giles, Coupland et Coupland, 1991).

Une des propositions de la théorie de l'accommodation suggère que ceux qui désirent l'approbation des autres s'adapteront davantage que ceux qui n'en ont pas besoin ou ne la désirent pas. Cela peut être le cas de membres de groupes dominés désirant une reconnaissance ou manifestant leur subordination. Elle offre aussi des perspectives intéressantes à propos de la différenciation des parlers féminins et masculins. Dans le cas de la distinction des °sexes, et de la hiérarchie qu'elle entraîne, les femmes étant supposées plus soucieuses que les hommes de leur manière de parler, on peut s'attendre en effet à ce qu'elles accommodent davantage. On peut se demander par ailleurs si le sexe de l'interlocuteur est une variable importante de l'accommodation : les femmes mexicano-américaines observées par Valdes-Fallis (1978) convergent plus en direction de la dernière langue parlée, lorsqu'elles s'adressent à des hommes qu'à des autres femmes.

Il existe une distinction entre *accommodation subjective* et *objective*. La dimension objective réfère à la mesure des glissements linguistiques que le locuteur opère en se rapprochant (convergence) ou en se distin-

quant (divergence) des autres, tandis que la dimension subjective réfère aux croyances des locuteurs à propos de ces phénomènes. Ainsi, Giles *et al.* (1987) suggèrent que les locuteurs non seulement convergent vers là où ils pensent que sont les autres, mais également vers là où ils pensent que les autres attendent qu'ils aillent. Les croyances des locuteurs sont parfois en accord avec la réalité sociolinguistique objective, parfois non. Les °stéréotypes concernant la manière dont d'autres personnes, catégorisées socialement, parlent ou vont parler interfèrent donc dans le processus d'accommodation.

Dans le cas de locuteurs multilingues, assumant des rôles et des places discursives variables dans l'interaction, l'analyse des ruptures et des continuités dans les choix linguistiques peut également faire appel aux concepts d'accommodation convergente ou divergente. On peut en trouver des exemples dans des analyses de transactions commerciales entre vendeurs et clients plurilingues sur des marchés urbains : catégorisations de l'autre et négociations de pouvoir ou de solidarité font intervenir des phénomènes d'accommodation linguistique (Juillard, 1990, à propos d'une situation plurilingue à Ziguinchor, Sénégal). La théorie peut se révéler également éclairante dans des analyses de communications familiales bilingues.

Les points de vue énoncés ci-dessus centrent tous l'analyse sur l'individu dans le cadre interactif, et étudient les changements qui se manifestent dans le cours des conversations. On peut leur comparer le travail de Le Page qui, se centrant également sur l'individu, s'intéresse aux possibilités qu'a ce dernier de s'identifier ou de se distinguer des groupes qui l'entourent, se constituant son °identité personnelle ou sociale au travers des actes de parole.

GILES Howard, COUPLAND Nikolas et COUPLAND Justine (1991), « Accommodation theory : communication, context and consequence », in GILES Howard, COUPLAND Nikolas et COUPLAND Justine (éd.), *Contexts of accommodation : development in applied sociolinguistics*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1-68.

GILES Howard et POWESLAND Peter F. (1975), *Speech style and social evaluation. European monographs in social psychology*, 7, Londres, New York et San Francisco : Academic Press.

JUILLARD Caroline (1990), « L'expansion du wolof à Ziguinchor. Les interactions à caractère commercial », *Plurilinguismes*, 2, 103 - 154.

LE PAGE Robert et TABOURET-KELLER Andrée (1985), *Acts of identity, Creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge : Cambridge University Press.

VALDES-FALLIS Guadalupe (1978), « Code-switching among bilingual Mexican-American women. Towards an understanding of sex-related language alternation », *International journal of the sociology of language*, 17, 65-72.

ACQUISITION PAR L'ENFANT DES °NORMES SOCIOLINGUISTIQUES

Julie Auger

Un aspect crucial du processus de socialisation de l'enfant consiste à acquérir une langue qui lui permettra de communiquer avec les autres membres de la °communauté linguistique dans laquelle il grandit. Chomsky, par exemple, n'a pas manqué d'être frappé par l'immensité de cette tâche et cette prise de conscience a fortement influencé le développement de la grammaire générative. En effet, pour Chomsky, une théorie linguistique doit rendre compte du fait qu'en l'espace de quelques années, tout enfant apprend à distinguer les structures grammaticales de sa °langue maternelle de celles qui ne le sont pas. Il invoque donc l'existence d'une prédisposition biologique à l'acquisition du langage et une grammaire universelle qui limite le nombre de choix qui se présentent à l'enfant lors de l'acquisition d'une langue particulière.

Chomsky ne s'intéresse cependant qu'à un aspect de l'acquisition du langage : ce qui concerne les structures grammaticales. Cette délimitation de son objet d'étude découle de la dichotomie compétence/performance et de la décision de ne considérer comme digne d'intérêt pour la théorie linguistique que ce qui relève de la compétence. Les études sur l'acquisition des langues maternelles conduites dans un tel cadre limitent donc leur recherche à la description et à l'analyse des séquences d'acquisition des constructions grammaticales.

Cette définition de la compétence apparaît trop restrictive pour nombre d'autres linguistes, qui adoptent une approche plus globale. Il est en effet évident que la simple acquisition des structures grammaticales et phonologiques de sa langue maternelle ne suffit pas pour permettre à un enfant de fonctionner *linguistiquement* en société. Au moins trois types de connaissances mettant en relation langage et facteurs sociaux entrent en jeu dans les situations de communication quotidiennes et doivent donc être acquis par tous les enfants en même temps qu'ils intègrent le lexique et les structures phonologiques, morphologiques et syntaxiques de leur langue. D'abord, l'enfant doit apprendre quand il est approprié de parler, quelles formes linguistiques conviennent dans quel type de situation et, dans une communauté multilingue, quelle langue choisir [voir *Choix de code*]. C'est-à-dire que l'enfant doit acquérir, en plus de sa compétence linguistique au sens étroit, une compétence communicative. Il doit aussi maîtriser les règles variables qui caractérisent la variété de la communauté linguistique dans laquelle il grandit. L'enfant doit en outre adopter une façon de parler qui convient à ses propres caractéristiques sociales. Par

exemple, dans une société où les femmes et les hommes parlent de façon différente, les petites filles devront apprendre à parler comme des femmes et les petits garçons, comme des hommes. Ces trois aspects seront discutés à tour de rôle dans les paragraphes qui suivent.

A. Les premières recherches sur l'**acquisition des °registres sociaux** semblent avoir été motivées par les observations de Piaget, pour qui l'égoцентризм des jeunes enfants les rend incapables d'adapter leur comportement verbal en fonction de leur interlocuteur. Alors que les premières études empiriques semblaient confirmer cette hypothèse, les recherches subséquentes ont démontré que, lorsqu'on utilise des tâches adaptées au développement cognitif des enfants, ceux-ci modifient leur façon de parler en fonction du °sexe et de l'°âge de celui à qui ils s'adressent (Killen et Naigles, 1995).

Les enfants adaptent leurs interactions non verbales en fonction de la situation et de leurs interlocuteurs avant même d'apprendre à parler (Bernicot, 1992 : 28). Il est donc normal qu'ils varient aussi leurs premières productions linguistiques en fonction du contexte extra-linguistique. Par exemple, entre 2 et 4 ans, les enfants maîtrisent déjà les différentes formes de la demande et choisissent celle qui est adaptée à la situation d'interaction dans laquelle ils se trouvent (Bernicot, 1992 : 154). Dès l'âge de 3 ans, la plupart des enfants comprennent que toutes les directives ne sont pas polies au même degré et savent quand il est le plus approprié d'employer *s'il vous plaît* (Andersen, 1990 : 70). A 4 ans, ils savent qu'ils doivent simplifier leur façon de parler lorsqu'ils s'adressent à des enfants plus jeunes qu'eux. Dans leurs disputes, des enfants de 4 ans adoptent un °style plus ou moins coopératif en fonction du sexe de leurs interlocuteurs. Contrairement à ce que notent les premiers travaux sur la question, les garçons modifient leur style autant que les filles.

Dès leur plus jeune âge, les enfants ont donc pris conscience que le langage ne sert pas qu'à communiquer de l'information. Il va cependant de soi que leur maîtrise des normes sociolinguistiques qui gouvernent l'emploi du langage ne rejoint pas celle des adultes : d'une part, ils ne contrôlent pas parfaitement la production des formes appropriées (différence de performance); d'autre part, leur niveau d'analyse des situations ne connaît pas le même raffinement que chez les adultes, et leur maîtrise des diverses catégories linguistiques est encore incomplète (différence de compétence). Considérons le premier point : à 4 ans, les enfants n'arrivent pas à employer le registre enfantin de façon systématique; en effet, quand ils s'adressent à des enfants plus jeunes, ils mélangent souvent les simplifications et les structures complexes. Il semble que nous nous trou-